Le jeudi 10 février.

TERRA 2 : les partenaires institutionnels de la S.P.L.A. des Portes du Tarn rétablissent la vérité, apportent des garanties et rappellent leur mobilisation en faveur de ce projet d'avenir pour le territoire et son attractivité

En tant qu'élus représentants de nos différentes institutions, nous souhaitons **réaffirmer notre engagement en faveur du développement de la ZAC Les Portes du Tarn et rétablir la vérité à son sujet.**

A seulement 10 minutes de Toulouse, à cheval entre les Départements du Tarn et de la Haute-Garonne, ce parc d'activités à vocation industrielle intègre les principes d'écologie industrielle et territoriale ainsi que le concept d'économie circulaire. Le choix du lieu des Portes du Tarn est stratégiquement lié à sa proximité avec la zone d'influence économique toulousaine. La Métropole toulousaine est dynamique et attractive. Aujourd'hui saturée, elle ne dispose plus de foncier à proposer aux entreprises.

Les ambitions environnementales et économiques des Portes du Tarn en font une opération exemplaire :

- Une **opportunité de créer des emplois de proximité** : à échéance, ce seront 2 200 emplois qui répondront à la nouvelle offre économique.

- Un **espace mixte pensé pour favoriser l'implantation de fleurons de notre industrie** participant à la réindustrialisation de notre pays.

- **Un parc d'activités « nouvelle génération »** qui concilie économie et écologie : les Portes du Tarn sont l'un des premiers parcs d'activités en France à appliquer, dès sa conception, le principe d'économie circulaire. Il respecte toutes les normes environnementales et intègre d'ores et déjà : **la création de 6,5 km de liaisons douces**, **la plantation de 40 000 d'arbres et d'arbustes**, **la création de jardins partagés pour les riverains**, **la plantation de 3 km de haies champêtres**, **la pose de ruches à abeilles**, **la sanctuarisation de 8,5 hectares** au sein même du parc ou encore **la création de deux zones humides**.

- Un **emplacement stratégique** à quelques kilomètres de la métropole toulousaine, le parc d'activités apparaît comme une alternative d'implantation pertinente pour des entreprises structurantes de la métropole toulousaine et de la grande région.

- **Un projet réfléchi qui s'aménage dans le temps et s'appuie sur des "garde-fous" stricts :** chaque implantation est soumise à un vote préalable des élus membres du comité de suivi et d'engagement. Non, Amazon, ni aucun opérateur de ce type, ne s'y installera !

- **Ce projet a reçu un avis favorable de la part du Comité National pour la Protection de la Nature** (l'avis s'accompagnait de réserves levées depuis) en décembre 2020 et fait l'objet d'un arrêté préfectoral interdépartemental signé par les préfectures du Tarn et de la Haute-Garonne au mois de mai 2021.

Pour rappel, TERRA 2 représentera une surface de plancher de 7 hectares maximum. Seul projet de plateforme logistique prévu au cœur des Portes du Tarn, il sera réparti en lots de 6 000m² à 12 000m². Cette modularité attire déjà de multiples investisseurs, de petite et moyenne taille.

Nos conditions exigeantes imposent une circulation maximale de 250 camions/jour dans ce secteur. A titre de comparaison, ce sont 18 000 camions/jour qui circulent sur le périphérique toulousain. Notre projet des Portes du Tarn a permis la construction du barreau autoroutier, qui a retiré 500 camions/jour du centre-ville de Saint-Sulpice.

Depuis quelques jours, un groupe d'individus a engagé différentes actions colportant de fausses informations sur le projet de TERRA 2. Après leur opération de blocage d'accès du chantier aux ouvriers et leur enchainement aux grilles de l'Hôtel de Région, nous appelons au calme et à l'apaisement afin d'éviter tout nouveau trouble à l'ordre public.

Si les fausses allégations disant que cette zone est uniquement dédiée à de la logistique étaient vraies, nous pouvons vous assurer qu'elle serait déjà commercialisée. L'unique intérêt de la ZAC demeure le développement économique dans le plus strict respect de l'environnement et la création d'emplois de proximité pour nos populations.

Nous, élus responsables, affirmons avec force que la vocation du parc restera inchangée : un parc d'activités qui concilie économie et développement durable avec l'objectif d'accueillir majoritairement de l'industrie ! Il n'y aura donc jamais d'implantation d'un géant du commerce en ligne sur ce site ni d'entreprises venant menacer les emplois locaux.

A la tête de collectivités, nous avons le devoir de porter des projets d'avenir, nous nous engageons à être innovateurs et exemplaires dans le domaine du développement durable. Nous réaffirmons donc notre engagement pour la ZAC Les Portes du Tarn, un projet essentiel pour cette partie du territoire et nos concitoyens.

Ensemble, Région, Départements, Communautés de communes et communes, nous veillons mutuellement à œuvrer dans l'intérêt de nos populations et à préparer l'avenir de nos territoires.

Carole Delga, Présidente de la Région Occitanie,
Christophe Ramond, Président du Conseil Départemental du Tarn,
Georges Méric, Président du Conseil Départemental de la Haute-Garonne,
Gérard Portes, Président de la Communauté de Communes Tarn-Agout,
Jean-Marc Dumoulin, Président de la Communauté de Communes Val' Aïgo,
Raphaël Bernardin, Maire de Saint-Sulpice-la-Pointe,
Gilles Joviado, Maire de Buzet-sur-Tarn.